En novembre, un cycle de formation à la pratique sécurisée du vélo démarre pour les élèves de CM1-CM2 d'Alès.

(Promelles, Tamaris, Clair Lacombe), de Cruviers-Lascours, Martignargues, Mons, Salindres et Saint-Étienne-de-l'Olm. Entrant dans le plan "Vélo et mobilités actives" du Gouvernement, l'opération se décline localement avec le Comité départemental du cyclisme, la Sécurité routière et les services d'Alès Agglomération (Éducation et Sports). « Ce que l'on souhaite, c'est œuvrer avec toutes les instances pour voir grand, afin que toutes les écoles du territoire en profitent », avance Marie-Claude Albaladejo, conseillère communautaire déléguée à la commission Sports.

6 interventions déjà programmées

« Avec "Savoir rouler à vélo", on est dans un dispositif équivalent à "Savoir nager" pour l'initiation à la natation, résume Christian Chambon, conseiller communautaire délégué à la commission Éducation. Huit établissements scolaires ont immédiatement répondu présent ». Sept à huit interventions par école seront nécessaires. L'enseignement est dispensé en trois étapes : "savoir pédaler" (identifier les soucis possibles), "savoir circuler en milieu sécurisé" (comment bien prendre un virage, un rond-point, etc.), puis "savoir rouler sur la voie publique". La première session est prévue en novembre à l'école alésienne Claire Lacombe (Rieu).

Objectif : tripler les trajets en vélo.

L'objectif de l'opération est d'atteindre les 9 % de déplacements à vélo d'ici 2024. « Il est tout à fait faisable pour des enfants de venir à l'école à vélo, s'ils habitent dans un rayon de un à deux kilomètres », estime Yann Lequeux, conseiller technique du Comité départemental du cyclisme. Et Marie-Claude Albaladejo d'ajouter : « Les infrastructures dédiées aux vélos se développent dans bon nombre de communes de l'Agglo. Rien qu'à Alès, ce sont 35 km de voies et espaces réservés aux vélos qui sont aménagés ».

Source Journal Alès Agglomération novembre 2020